

BAIL DE LOCATION DE DROITS DE CHASSE ET DE DESTRUCTION

Entre les soussignés,

Nom : Prénom :

Profession : Domicile :

Qualité :

d'une part,

La société :

représentée par son Président en exercice :

Monsieur :

Siège social de la société :

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Monsieur :

afferme à la Société :

qui accepte, le droit de chasse et de destruction sur ses propriétés sises à

Commune : Contenance :

N° et section des parcelles :

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de NEUF ans à compter du :
pour finir le :, résiliable
à la fin de chaque période triennale, soit TROIS, SIX, NEUF ans au gré du preneur seul avec préavis de trois
mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le loyer est fixé pour un prix de :
que la société s'oblige à payer chaque année, le
au domicile du bailleur.

Les frais d'enregistrement des présentes sont à la charge du preneur.

Fait en trois originaux dont un pour l'enregistrement, à
le :

Le bailleur,

Le Président de la Société,